

Avis voté à la séance plénière du 8 octobre 2019

Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : dynamique européenne et outils internationaux

Déclaration du groupe CFTC

Si la prise de conscience de notre coresponsabilité vis-à-vis de notre maison commune et de ses habitants progresse, si des objectifs de bon sens sont fixés au niveau international comme l'éradication de la pauvreté et la protection de la planète, bien des efforts restent à faire pour que ces souhaits deviennent réalités.

C'est tout l'intérêt de cet avis de mettre le doigt sur quelques points où nous pouvons, ou nous devons avancer concrètement.

Avec 15,330 milliards d'euros de PIB, l'Union Européenne pèse considérablement dans l'économie mondiale. L'importance majeure de notre continent dans le commerce international nous donne des droits mais aussi des devoirs, au premier rang desquels veiller au respect des droits humains, à l'intérieure de l'union comme avec nos partenaires commerciaux.

En ce sens la cinquième préconisation qui vise à ce que nous n'importions pas de produits qui ne seraient pas admis sur le marché intérieur européen en raison de leurs conditions de production ou de leur composition, est essentielle pour soutenir les bonnes pratiques sociales et environnementales sur l'ensemble de la planète et éviter une concurrence déloyale destructrice.

Il nous faut garder en mémoire le drame du Rana Plaza, le 24 avril 2013 au Bangladesh, qui fit au moins 1 127 morts sur les 5 000 ouvriers qui travaillaient dans des conditions abominables au profit de grandes marques de textiles notamment européenne.

Au sein de l'Union, il ne s'agit pas de rester à la proclamation d'un socle européen des droits sociaux, mais de passer aux actes en mettant en place les outils permettant l'existence réelle de ce socle comme une inspection du travail indépendante et dotée de moyens adéquats au sein de tous les pays de l'Union et un salaire décent pour tous les travailleurs.

C'est à juste titre que l'avis insiste sur la nécessité de l'évaluation des politiques publiques en matière de RSO. Décréter des politiques sans les évaluer régulièrement et en tirer les enseignements ; c'est plus faire dans l'effet d'annonce que dans l'efficacité.

Nous appuyons les recommandations visant à mobiliser l'ensemble des acteurs pour parvenir à un développement durable au service de tous.

En ce sens, la CFTC ne peut qu'approuver la 12e préconisation sur la gouvernance des entreprises, visant à améliorer la participation des salariés au sein des instances de gouvernance.

Travailler ensemble pour le bien commun, c'est notamment associer salariés, direction et actionnaires au sein d'organes de réflexions et de décisions des Entreprises car c'est ensemble que nous pourrons répondre efficacement aux défis humains, environnementaux et technologiques du XXIe siècle.

La CFTC a voté l'avis.